

Rumi



Pays de  
**Montbéliard**  
AGGLOMÉRATION

Direction de l'Habitat et de la  
Rénovation Urbaine

REÇU LE

10 AVR. 2017

392

Monsieur Frédéric TCHOBIANIAN  
MAIRIE  
25630 SAINTE-SUZANNE

Affaire suivie par : Abdelhamid GHERABI  
tél. 03 81 31 89 43  
abdelhamid.gherabi@agglo-montbeliard.fr

Montbéliard, le - 6 AVR. 2017

**Objet : Programme Habiter Mieux**

ref : FG\_852661

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de sa politique de soutien à rénovation du parc privé, Pays de Montbéliard Agglomération octroie des subventions aux propriétaires réalisant des travaux, à la fois au titre de son PLH (Programme local de l'Habitat) et par délégation de l'Etat/ANAH (Agence nationale de l'habitat). Pour l'année 2016, les aides attribuées par PMA, d'un montant total de 1,7 M €, ont ainsi permis la rénovation de 222 logements majoritairement au bénéfice des propriétaires occupants, générant localement la réalisation de plus de 4 millions d'euros de travaux.

Je souhaite en particulier attirer votre attention sur le programme national « Habiter Mieux » qui vise à lutter contre la précarité énergétique des ménages (sous conditions de ressources) notamment en leur permettant d'améliorer le confort de leur logement et de mieux maîtriser leur consommation d'énergie.

Vous trouverez ci-joint une plaquette de présentation de ce programme et le service que peuvent contacter les propriétaires pour être accompagnés dans la prise de décision d'engager des travaux et la constitution de leur dossier de demande de subventions.

En 2017, le renforcement de ce programme par l'ANAH permet à PMA d'augmenter à la fois le niveau des aides mobilisables et le nombre de ménages pouvant en être bénéficiaires. Aussi, je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès des ménages de votre commune par le biais des moyens (CCAS, site internet, bulletins ou lettres d'informations municipales...) que vous jugerez les mieux adaptés.

Vous pouvez également, pour plus d'informations, prendre contact avec la direction Habitat et Rénovation Urbaine de PMA en appelant le 03 81 31 89 43.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Charles DEMOUGE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE